



MAG CHENÔVE
AVEC VOUS 

DOSSIER :

CHENÔVE, VILLE DE CULTURES ET DE DÉCOUVERTES

HIVER 2023

 [villedechenove](https://www.facebook.com/villedechenove)

 [villechenove](https://www.instagram.com/villechenove)

[ville-chenove.fr](https://www.ville-chenove.fr)

Ville de
> CHENÔVE

SOM- MAIRE

PAGE 4 À 7

Rétrospective 2022

PAGE 8 À 9

À retenir

PAGE 10 À 11

Noël Solidaire : des dons, des sourires, un évènement participatif

PAGE 12 À 13

Police Municipale : des horaires étendus au samedi

PAGE 14

Cadre de vie

PAGE 15

Participation Citoyenne en Actes

PAGE 16 À 21

Dossier : Chenôve, ville de cultures et de découvertes

PAGE 22 À 23

Tribunes libres

PAGE 24 À 25

Coups de coeur de la Bib'
Agenda

PAGE 26 À 27

Réunions et permanences de quartier

MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21 300 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00
communication@ville-chenove.fr
www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet
Direction éditoriale : Justine Lagrange, Jérôme Zacchia
Rédaction : Mélanie Guillaume, Suzanne Lavergne, Cécile Martin
Infographie : Direction de la communication
Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquél
Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-Lès-Dijon
Distribution : Adrexo
Dépôt légal à parution | Tirage : 7500 exemplaires
Magazine édité le 23/12/2022
Imprimé sur papier recyclé

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

ÉDITO

UNE AMBITION DE CULTURE ET D'ÉMANCIPATION POUR TOUTES ET TOUS !



Après une crise sanitaire longue et éprouvante, dont les conséquences économiques et sociales sont malheureusement toujours présentes, 2022 nous aura permis de reprendre des relations humaines, d'échanger à nouveau autrement que derrière un écran, de nous retrouver tout simplement ! 2022, une année durant laquelle la municipalité aura œuvré sans répit au service de toutes et de tous, malgré les écueils et la violence des temps, pour continuer de faire de Chenôve une ville riche de sa diversité, conviviale et toujours plus solidaire.

Place désormais à 2023 pour notre ville qui bouillonne d'initiatives et d'envies, qui regorge d'énergies et de talents individuels ou collectifs, à tous les âges et dans tous les quartiers. Chenôve, qui se réinvente en permanence, toujours inventive et créative. La parcourir et la vivre, c'est aller de découverte en découverte, s'ouvrir aux autres et au monde, partager et nourrir sa curiosité !

Irriguer Chenôve par une politique culturelle alliant ambition et proximité, investir l'imaginaire de tous et de chacun pour fabriquer un monde en commun, aujourd'hui et demain, c'est notre responsabilité et notre conviction ! Le volontarisme dont nous faisons preuve dans ce domaine revendique la Culture comme élément essentiel et fondamental d'une société progressiste et généreuse. Dans la période que nous traversons, face aux difficultés de la vie et du quotidien, elle reste une possible évasion, une parenthèse indispensable pour se ressourcer et un lien puissant entre nous.

L'accès à la culture pour tous, comme l'émancipation de toutes et tous est une de nos priorités majeures ! Tous les publics, de toutes les générations, de toutes conditions, sont invités à partager l'offre culturelle que notre

municipalité propose dans et hors les murs du Cèdre, avec l'ensemble de ses partenaires, artistes, musiciens, écrivains, producteurs... sans oublier l'Office Municipal de la Culture et les associations de Chenôve.

Cette ambition pour notre ville, nous la portons dans tous les domaines de notre action municipale résolue et déterminée, avec esprit d'initiative et goût pour l'innovation.

En 2023, la dixième saison culturelle que nous lancerons sera une belle occasion de célébrer la Culture sous toutes ses formes ! Depuis son ouverture, le Cèdre n'est pas seulement une salle de spectacle, c'est aussi un espace de rencontres. Il est aujourd'hui devenu un véritable espace artistique et citoyen, un lieu de vie et d'échanges où la culture est le moyen de promouvoir ce qui nous rassemble, de faire découvrir ce qui nous rend différents et d'apprendre à mieux partager nos valeurs et nos idéaux ! À chaque lever de rideau, chaque cours ou audition du Conservatoire, chaque emprunt de livres à la Bibliothèque, c'est notre démocratie qui vit et respire ! Savourons sans modération ces nombreuses opportunités de s'étonner et de s'émouvoir ensemble, dans cette ville que nous aimons !

Avec les élus et les agents municipaux, nous vous souhaitons à vous, à votre famille et à vos proches, une très belle nouvelle année 2023 foisonnante, créative et audacieuse à Chenôve !

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve

REVIVEZ 2022

EN IMAGES



RETOUR DU MARCHÉ EN CENTRE-VILLE

Janvier 2022 - Le 9 janvier, le marché du dimanche a déménagé officiellement au centre-ville de Chenôve. Pour cette première installation, les habitants ont pu découvrir les étals et leurs maraîchers dans une ambiance festive et musicale avec les nombreuses animations proposées pour l'occasion. Un marché en cœur de ville qui bat son plein !



UNE TOUCHE DE VERT SUR L'ESPLANADE

Janvier 2022 - Afin d'habiller et végétaliser l'Esplanade de la République, 7 arbres ont été plantés durant le mois de janvier par la municipalité. Des bancs ont aussi été installés pour le bien-être des habitants.



MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

Mars 2022 - Face à la situation qui a frappé l'Ukraine, la Ville de Chenôve a organisé une collecte de produits de première nécessité pour la population ukrainienne. Une mobilisation qui a prouvé une fois de plus la solidarité des Chenevellières et Cheneveliers ! De nombreux dons ont été récoltés tels que des denrées alimentaires, du matériel médical, produits d'hygiène, etc. Le résultat de cette collecte en partenariat avec l'AMF et la protection civile, a été envoyé aux frontières courant mars.



UNE CHARPENTE POUR LE NOUVEAU GYMNASSE DU MAIL

Janvier 2022 - La construction du gymnase du Mail a été une aventure suivie par les habitants avec notamment l'arrivée par convoi exceptionnel de sa charpente : 5 poutres en bois d'une trentaine de mètre de long et de 2m50 d'épaisseur, pesant 10 tonnes chacune. Un gymnase du mail écoresponsable qui ouvrira bientôt ses portes, début 2023 !





DÉBUT DES TRAVAUX DU PARC

Avril 2022 - Top départ pour les travaux du futur Parc ! Ce projet important de revitalisation et de réaménagement de l'ancien centre commercial Saint-Exupéry laissera place, en 2024, à un parc de 2 hectares. La nature sera à l'honneur en cœur de ville !



REPAS DES AÎNÉS

Mars 2022 - 480 aînés se sont retrouvés lors de deux repas organisés à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville pour partager, rire et échanger autour d'un bon menu et d'une animation musicale. Un moment incontournable pour la municipalité.



RETOUR DU CARNAVAL

Avril 2022 - Le dimanche 3 avril, le Carnaval de Chenôve était de retour dans les rues de la ville ! Après 2 ans d'absence, les habitants ont été heureux de retrouver cet événement festif et convivial, vêtus de leurs plus beaux costumes.



PRIX DES BACHELIERS

Avril 2022 - Le vendredi 8 avril, le Maire et les élus municipaux ont remis le prix des bacheliers aux 55 jeunes Chenevelièrès et Cheneveliers ayant obtenu leur baccalauréat avec mention en 2021.



TROPHÉE DE L'IMPRO

Avril 2022 - Le mardi 5 avril, un match de théâtre d'improvisation a eu lieu au Cèdre dans le cadre du Trophée Impro Culture et Diversité. Deux équipes mixtes composées d'élèves des collèges Herriot et Le Chapitre se sont opposées durant une heure sur différents thèmes. Des prestations qui ont permis aux jeunes de construire des histoires ensemble, soumises au vote du public. L'équipe gagnante a ensuite affronté celle de Besançon en finale Régionale le 17 mai.



LANCEMENT DE LA MUTUELLE MUNICIPALE

Mai 2022 - Le vendredi 13 mai, la Ville de Chenôve a signé officiellement la convention de partenariat avec Aésio mutuelle pour la mise en place d'une mutuelle municipale accessible à toutes les Chenevelièrès et tous les Cheneveliers. Première mesure du plan municipal de cohésion sociale, elle donne la possibilité d'accéder à une complémentaire santé à un tarif plus avantageux afin de favoriser l'accès aux dispositifs de soin.

INAUGURATION DU PARCOURS DE MÉMOIRE

Mai 2022 - Le Parcours de Mémoire 1939-1945 a été inauguré le dimanche 8 mai à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'anniversaire de la fin de la 2nd Guerre Mondiale. Un parcours de 4,7 km participant à perpétuer la mémoire des femmes et des hommes résistants de Chenôve.



PREMIÈRE JOURNÉE MONDIALE DU VÉLO

Juin 2022 - Afin de s'engager en faveur de la transition écologique et de valoriser la mobilité douce en milieu urbain, la Ville de Chenôve et ses partenaires ont organisé, le 3 juin, un après-midi festif pour la journée mondiale du Vélo. Autour d'un village « animations », les habitants ont pu acheter ou réparer un vélo, tester des bicyclettes rigolotes, ou encore profiter d'une balade proposée pour découvrir la ville différemment. Une première édition réussie !





LE RANDO DE RETOUR !

Mai 2022 - Le 22 mai 2022, le Plateau de Chenôve a été le théâtre de la 30^{ème} édition du Rando. Rendez-vous mythique depuis plusieurs années, cet évènement sportif et familial a réuni plus de 350 inscrits qui ont pu découvrir la nature environnante à pied, en vélo ou même à cheval.



40 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Septembre 2022 - Avoir 40 ans, cela se fête ! Durant le mois de septembre, la Bibliothèque-Médiathèque François Mitterrand a concocté tout un programme pour ses usagers avec des ateliers créatifs gratuits, des visites guidées, des expositions et des spectacles pour tous les âges.



LA 5^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE

Septembre 2022 - Pour sa 5^{ème} édition, la Fête de la République a été une nouvelle fois l'occasion pour les habitants de Chenôve de se retrouver le temps d'un après-midi autour d'activités diverses sur le thème de la citoyenneté. Ateliers philosophiques, expositions thématiques, jeux gonflables, ... tout était là pour ravir petits et grands.



11 NOVEMBRE : TRAVAIL DE MÉMOIRE

Novembre 2022 - Comme chaque année, le 11 novembre a été l'occasion pour les Chenevilières et Cheneveliers de se rassembler afin de rendre hommage au 104^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918. Une matinée commémorative marquée par l'aubade de la Musique municipale, la lecture du message des jeunes du CPJE ainsi que ceux de la Fabrique et l'allocution de Thierry Falconnet, maire de Chenôve.

LES ACTUS

EN BREF



SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT L'ÉDUCATION AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE DES PLUS PETITS

Comme chaque année, la Ville de Chenôve organise une semaine des Droits de l'Enfant en partenariat avec les associations locales (MJC-Centre Social, EPE21, ALACEP, UNICEF). Axée sur la thématique du « Droit à l'éducation », des animations et des ateliers ont été mis en place au sein des écoles et des temps périscolaires pour permettre aux enfants de se familiariser avec ce sujet durant la semaine du 14 au 18 novembre.

Une semaine thématique qui s'est achevée par un après-midi ouvert au public et particulièrement aux familles, le samedi 19 novembre à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Cette journée a été ponctuée d'animations ludiques et pédagogiques pour les enfants et les parents afin de valoriser l'impact bénéfique et essentiel de l'éducation pour le bon épanouissement des plus petits, qu'il soit physique ou mental. Un stand d'informations, tenu par l'UNICEF, et un atelier d'éducation à l'alimentation, animé par l'association Éveil'O'Go, ont permis aux parents d'échanger sur ces sujets essentiels.

Jeux grandeur nature, ateliers d'écriture et de lecture, ludothèque, animations musicales, philosophiques ou danses urbaines... Il y en a eu pour tous les goûts ! Un après-midi réussi qui a rassemblé plus de 170 Cheneveliers.



COLIS DES AÎNÉS DES COLIS PLEIN DE SURPRISES ET DE DÉLICICES !

Pour profiter à l'avance des fêtes de fin d'année, nos aînés ont été invités à venir chercher leurs colis de Noël, les mercredi 21 et jeudi 22 décembre à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Un rendez-vous devenu incontournable depuis de nombreuses années, mêlant convivialité, solidarité, plaisir et gourmandise. Ainsi, plus de 600 aînés ont pu profiter de la distribution de ces colis par les bénévoles du CCAS et les agents de la Maison des Aînés, qui n'ont pas manqué de leur offrir leurs plus beaux sourires. Tartinables salés, meringues, confiture, chocolats, le contenu des colis spécialement confectionné pour eux a fait le bonheur de plus d'un de nos aînés. Quel meilleur moment pour profiter d'un goûter offert par la municipalité que ces deux journées ? C'est autour d'un chocolat chaud, de clémentines et de quelques gâteaux que se sont créés des instants de rencontre et de partage entre nos aînés.





PETITS-DÉJEUNERS

UN MOMENT BON POUR LA SANTÉ

Depuis la rentrée 2021, le dispositif « Petit-déjeuner », pour les écoles placées en réseau d'éducation prioritaire, a fait son entrée à Chenôve ! Par cette action, la municipalité souhaite à la fois proposer un petit-déjeuner équilibré, de qualité, écoresponsable et gratuit à l'ensemble des enfants scolarisés à Chenôve et améliorer leurs pratiques alimentaires. Pour ce faire, la Ville de Chenôve travaille avec des entreprises locales telles que La Vie Saine, la boulangerie Frémillon et la fromagerie Delin. Moment de partage avec parents et enfants, les « Petits-déjeuners » sont également le moyen de promouvoir l'activité physique et de lutter contre la sédentarité dès le plus jeune âge. Le 9 décembre dernier, Thierry Falconnet, maire de Chenôve, s'est rendu à l'école En-Saint-Jacques pour saluer les élèves et parents présents, ainsi que le personnel municipal. Un dispositif personnalisé et représentatif d'une politique éducative innovante, exigeante et engagée !

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER

Le recensement est un geste civique obligatoire mais surtout essentiel pour déterminer la population officielle de la commune. En effet, pour initier des projets tels que l'ouverture d'une crèche, l'installation d'un commerce, la construction de logements ou développer des moyens de transports, une connaissance fine et précise de la population est nécessaire. Le recensement est aussi une aide précieuse pour les professionnels, qui leur permet de mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et pour les associations qui peuvent mieux cibler leur public.

À Chenôve, le recensement a lieu du 19 janvier au 25 février. L'un des agents ci-contre se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, vous donnera le questionnaire papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

> Pour plus d'informations :
www.le-recensement-et-moi.fr



Ouafae
BBAYA



Valérie
TUELLION



Brigitte
MONIN



NOËL SOLIDAIRE

DES DONNÉS, DES SOURIRES, UN ÉVÈNEMENT PARTICIPATIF



L'ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES HABITANTS POUR LE TÉLÉTHON

Partages, rires, sourires et bonne humeur ont ponctué le lancement du Noël Solidaire. Afin de récolter des dons au profit du Téléthon, les partenaires, les associations et les agents de la Ville ont fait preuve d'imagination pour proposer aux habitants des stands et festivités. Une édition 2022 réussie haut la main !

Dans l'après-midi du samedi 3 décembre, la Salle des Fêtes de Chenôve a été le théâtre d'une édition du Noël Solidaire festive et réussie. Après deux ans marqués par la COVID-19, ce rendez-vous devenu incontournable pour les habitants était de retour pour sa 6^{ème} édition. Toujours aussi engagée, une dizaine d'associations chenevelièrises s'est mobilisée au profit du Téléthon avec la Ville de Chenôve pour proposer de nombreuses animations et ateliers pour toutes les familles, contre un don. Maquillage, écriture, quiz littéraire, panier garni, danse, décorations de Noël, tout était réuni pour ressentir la joie et l'ambiance des fêtes de fin d'année. Jusqu'à l'arrivée du Père-Noël : une star qui n'a pas cessé d'être prise en photo avec les enfants !

La soirée de ce Noël Solidaire s'est terminée, comme chaque année, par le lancement des illuminations de la Ville. Précédées d'une déambulation musicale animée par la fanfare Eléfanf'U, ces illuminations ont été l'occasion pour les familles de déposer leurs créations et décorations de Noël sur les branches des sapins qui ornent l'Esplanade de la République. Pour finir en beauté, il n'y avait plus qu'à rejoindre le Cèdre pour découvrir le concert « La Hadra de Chefchaouen » par l'ensemble Rhoum El Bakhali.

Du 12 au 15 décembre, dans la continuité de ce Noël Solidaire, les élèves des écoles maternelles et primaires de Chenôve ont pu profiter de la distribution de chocolats offerts par la Mairie, en partenariat avec les Amis du Lien Social. Des douceurs à déguster qui ont été les bienvenues et qui ont fait le bonheur des enfants !



UNE MINI-FORÊT DURABLE ET PARTICIPATIVE AU MILIEU DES ILLUMINATIONS

Surprise, surprise ! Au moment des illuminations, les habitants de Chenôve ont pu découvrir une mini-forêt en plus du grand sapin habituellement installé sur l'Esplanade de la République par les agents de la Ville. Un chemin de verdure pour égayer cette grande place très souvent empruntée le temps des fêtes de fin d'année. Pour ne pas laisser ces petits sapins tous nus, un stand de décoration était organisé à la Salle des Fêtes durant l'après-midi du Noël Solidaire : boules de Noël et autres guirlandes écoresponsables ont été fabriquées avec des objets recyclés (tels que des bouteilles en plastique, des bouchons, etc.). Ainsi chaque habitant pouvait venir accrocher ses propres réalisations. De quoi apporter sa touche personnelle au milieu des décorations de la Ville et des illuminations. Chenôve n'a jamais été aussi belle !

DES JOUETS RÉCOLTÉS POUR LE BONHEUR DES PLUS DÉMUNIS

Comme chaque année, le Noël Solidaire en lien avec le Secours Populaire permet aux entreprises du territoire de faire preuve de générosité en ces temps de fêtes de fin d'année à travers des dons et des lots de cadeaux au profit des enfants les plus défavorisés. Une remise de don s'est déroulée le samedi 10 décembre au local du Secours Populaire de Chenôve, durant un après-midi convivial en présence du Maire, Thierry Falconnet, de ses élus et des entreprises donatrices (Super U, Urgo et Cora). Poupées, livres et jeux de société emballés dans leurs beaux papiers cadeaux ont été distribués aux bénéficiaires de l'association. Un geste symbolique qui, nous l'espérons, a réchauffé le cœur des enfants pour cet hiver.



Chiffre clé

1675 €

de dons récoltés lors du Noël Solidaire
au profit du Téléthon

Parce que nous souhaitons que Chenôve soit une ville solidaire à chaque instant, parce que notre politique municipale a vocation à ne laisser personne au bord du chemin, l'esprit de fraternité et de générosité a de nouveau investi notre ville à l'occasion de la 6^{ème} édition du Noël Solidaire où petits et grands, habitants et associations, se sont mobilisés au profit des autres.



Christine BUCHALET
Conseillère municipale

déléguée à la Promotion de l'égalité, au Jumelage,
et aux Actions de coopération décentralisée

LA POLICE MUNICIPALE

DES HORAIRES ÉTENDUS AU SAMEDI



Apaiser la ville et garantir la tranquillité des habitants est un enjeu majeur pour la municipalité. La Ville de Chenôve peut compter sur sa police municipale dont les horaires de travail ont été étendus au samedi, pour une présence renforcée sur le terrain depuis le mois de novembre.

L'extension des horaires de travail des policiers municipaux est un engagement fort du Maire et de l'équipe municipale. Demandée par les Chenevelières et les Cheneveliers, cette mesure est effective depuis le samedi 12 novembre 2022. En effet, depuis cette date, deux policiers municipaux sont mobilisés de 11h30 à 17h, chaque samedi. Une véritable extension puisque les horaires de travail de la Police Municipale, en vigueur jusqu'ici, restent inchangés : du lundi au vendredi de 8h45 à 19h, et le dimanche de 6h30 à 14h pour la sécurisation du marché dominical.

Une extension qui pourrait se voir élargie dans un second temps les soirs, en semaine (jusqu'à 21h), en période estivale. Objectif ? Répondre à des attentes et à des besoins exprimés par les habitants, en lien avec les services de la Police Nationale, sur une période estivale où les incivilités au sein de la commune augmentent.

Afin de renforcer sa présence dans la ville, les effectifs de la Police Municipale se sont vus récemment renforcés. En effet, en fin d'année 2022, le nombre de policiers municipaux est passé de 9 à 10 agents. Deux recrutements supplémentaires sont à venir afin d'atteindre l'objectif fixé par la municipalité en début de mandat.



EN ACTION AU PLUS PRÈS DE VOUS

Au plus près des habitants, les dix policiers municipaux, hommes et femmes, surveillent l'espace public, à pied, à VTT ou en voiture. Ils garantissent le maintien de la tranquillité publique dans la ville en renforçant les liens avec la population, par une présence visible, active et rassurante dans les quartiers. Ainsi, la Police Municipale assure la surveillance générale de la voie publique, en portant notamment une attention particulière aux problématiques de délinquance routière. Pour ce faire, elle est épaulée par un centre de vidéosurveillance (caméras de vidéo protection). La Police Municipale veille également à la sécurité à l'entrée et à la sortie des écoles grâce

aux Agents de Surveillance de la Voie Publique, la sécurité des manifestations, la réalisation des visites d'insalubrité dans les logements ou encore la mise en place de l'opération « Tranquillité Vacances ».

Par ses missions de proximité, la Police Municipale intervient en complément des missions, différentes, de la Police Nationale dans le champ de la sécurité publique. La Police Municipale et la Police Nationale exercent ainsi un important travail de coopération, acté par une convention communale de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité, renouvelée en 2021.

Chiffre clé

12 policiers municipaux

c'est l'objectif fixé par la municipalité en début de mandat pour assurer la tranquillité publique à Chenôve.

L'extension des horaires s'inscrit dans une démarche de renforcement continu des moyens humains et matériels de la police municipale de notre ville. L'objectif est celui de garantir la tranquillité publique des citoyens, par la présence visible des agents sur le territoire, en renforçant les partenariats avec les forces de sécurité le samedi également, au-delà de leur action conjointe tout au long de la semaine.



Joëlle BOILEAU
Adjointe au maire

déléguée à la Tranquillité Publique, aux Travaux, à la Préservation et valorisation du Patrimoine, à la Mémoire et monde combattant

INFOS PRATIQUES



Police Municipale

7 rue de Longvic

21 300 Chenôve

03 80 51 55 75

- > Lundi au vendredi de 8h45 à 19h
- > Samedi de 11h30 à 17h
- > Dimanche de 6h30 à 14h
(présence sur le marché dominical)



Numéros utiles

Commissariat

de la Police Nationale

> 03 80 54 03 60

Médiation et prévention

Dijon Métropole

> 03 80 35 29 21

Maison de justice et
du droit de la Côte-d'Or

> 03 80 51 78 30

POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

Des investissements importants sont réalisés par la municipalité pour l'amélioration de votre cadre de vie à Chenôve. Tour d'horizon des dernières réalisations dans notre ville.



DES AMÉNAGEMENTS POUR APAISER LES CIRCULATIONS

Fin 2022, de nouveaux aménagements de voirie ont vu le jour en ville. Conformément aux engagements pris par la municipalité, ces travaux ont pour objectifs d'harmoniser la vitesse, de réduire les risques d'accidents de la circulation et d'apaiser les zones de rencontres entre les différents usagers de la route. Des zones limitées à 30 km/h ont été étendues rue de Marsannay, Boulevard de Lattre de Tassigny et rue Maxime Guillot. Des écluses ont également été créées, rue Maxime Guillot, afin de réduire la largeur de la voie et apaiser les circulations. Ces travaux ont été réalisés en lien avec Dijon Métropole, en charge de la voirie.

SE PROMENER EN TOUTE SÉCURITÉ SUR LE PLATEAU

Les pins du Plateau de Chenôve ont souffert de la sécheresse et de la prolifération de scolytes : creusant des galeries sous l'écorce des pins, ces parasites interrompent la circulation de la sève et assèchent les résineux. Fragilisés, ces derniers rendent le site dangereux pour les promeneurs. En décembre, la Ville de Chenôve a effectué une première opération de sécurisation du parcours CRAPA en abattant 52 pins touchés. De nouveaux travaux pourraient être prévus afin d'enrayer l'épidémie et sécuriser le site. Des campagnes de replantation sont par ailleurs régulièrement effectuées, en partenariat avec l'ONF, pour préserver les richesses de ce poumon vert.



UNE RÉNOVATION POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

Cet automne, la Ville de Chenôve a entrepris des travaux de rénovation sur les chemins piétonniers du jardin du Clos du Roy et de la plaine Gambetta. Sur cette dernière, l'attention a été particulièrement portée sur l'amélioration de l'accès des personnes à mobilité réduite grâce à la diminution de la pente du cheminement, mais aussi sur l'écoulement des eaux pluviales avec la réfection de l'enrobé aux entrées du site. Parallèlement, les barrières de la carrière de la base d'équitation de Ternant ont été entièrement refaites pour garantir un accueil de qualité aux jeunes.

PARTICIPATION CITOYENNE

EN ACTES



LES JEUNES À LA RENCONTRE DU SÉNAT

Dans l'optique de mettre en lumière l'éducation à la citoyenneté, une vingtaine de jeunes du CPJE et de la Fabrique ont pu rencontrer Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or, lors d'un temps officiel à l'Hôtel de Ville de Chenôve le 1^{er} décembre 2022. Un réel moment de partage autour des questions de la citoyenneté, du rôle du Sénat et de son institution et de l'impact que pourront avoir les jeunes grâce à leur implication dans la vie citoyenne. La sénatrice a pu ainsi les féliciter pour les actions réalisées (les commémorations, les nettoyages citoyens, la création d'une carte dynamique de Chenôve ou encore les apéros d'infos), et les encourager à persévérer dans cette voie « qui ne peut que leur réserver de grandes satisfactions » affirme-t-elle.

Un voyage éducatif et citoyen sera organisé les 7 et 8 février 2023 à Paris pour permettre à ces mêmes jeunes de découvrir le Sénat et l'Arc de Triomphe. Nous leur souhaitons d'avance, bon voyage !

CANDIDATEZ POUR DEVENIR MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« Pour une ville apaisée et agréable »

Le mardi 3 mai 2022, le Comité Consultatif sur la Tranquillité Publique (CCTP) a été installé, réunissant toutes les sensibilités politiques représentées au sein du Conseil Municipal, mais aussi les habitants de la ville qui sont les premiers témoins et victimes des difficultés existantes sur le territoire. Ainsi, sur la base du volontariat, les Chenevelières et Cheneveliers peuvent toujours faire acte de candidature pour participer au travail de ce comité ; de manière paritaire, d'âges différents, six habitants siègeront au sein de cette instance. À la suite de la première campagne d'appel à candidature au printemps dernier, le CCTP possède déjà une majorité de ses représentants et recherche jusqu'au mercredi 1^{er} mars 2023 ses derniers volontaires :

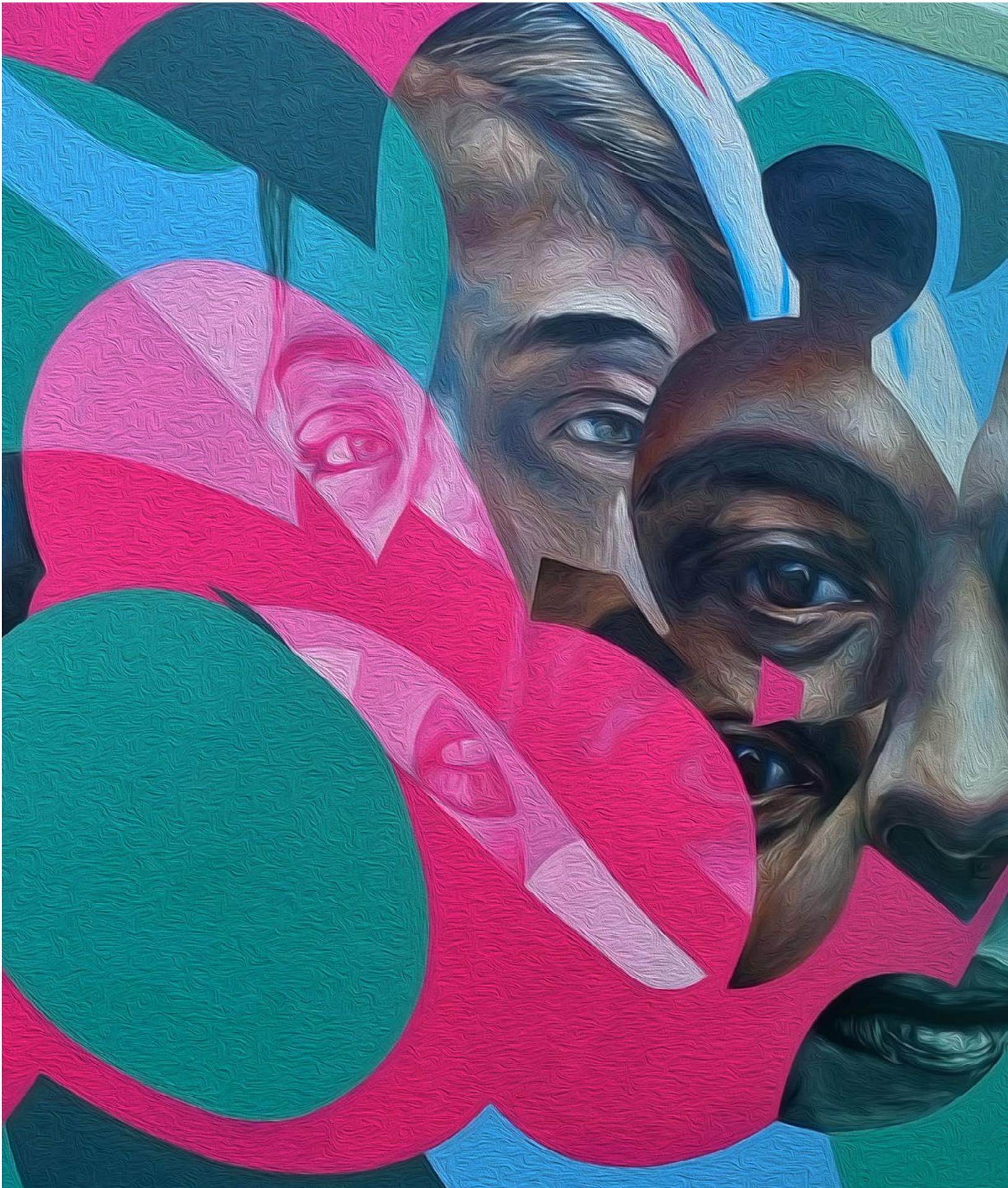
- Une femme et un homme de 16 à 29 ans
- Un homme de 30 à 59 ans

Vous avez des choses à dire et souhaitez apporter votre pierre à l'édifice ? Alors n'hésitez plus, candidatez !

Pour candidater, il vous faut :

> Remplir le formulaire accessible sur le site ville-chenove.fr dans l'onglet Actualités





An abstract painting featuring several faces in profile and three-quarter views, rendered in a textured, painterly style. The color palette is dominated by various shades of teal, green, and purple, with some highlights in pink and blue. The composition is layered, with faces overlapping each other, creating a sense of depth and movement. The overall mood is contemplative and artistic.

DOSSIER CHENÔVE, VILLE DE CULTURES ET DE DÉCOUVERTES

Sortir les habitants de leur quotidien, leur permettre d'apprendre, de s'émanciper, de s'émerveiller : voilà ce qui caractérise le rôle joué par la culture, quelle que soit sa forme : littérature, musique, théâtre, peinture, danse... Et en la matière, la Ville de Chenôve n'est pas en reste ! Dans ce dossier, découvrez Chenôve sous le prisme de la culture et de la découverte !

LA CULTURE AU COEUR

DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

À Chenôve, la culture s'invite partout. Au Cèdre, au Conservatoire, à la Bibliothèque-Médiathèque et dans la rue.

De quoi permettre aux Cheneveliers de partager, découvrir et s'évader.

En 2023, la 10^{ème} saison culturelle du Cèdre sera l'occasion pour la Ville de célébrer la culture sous toutes ses formes. Avant le lancement des festivités, petit tour d'horizon de la Culture à Chenôve.

La culture comme vecteur d'émancipation pour chaque Chenevelier : voilà le leitmotiv de la politique culturelle de la Ville. En associant création artistique et réflexion citoyenne, la municipalité propose une offre culturelle accessible à tous les publics de la ville et animant l'ensemble de ses quartiers.

Une culture pluridisciplinaire et éclectique que les Chenevelièrès et Cheneveliers peuvent aussi bien découvrir dans l'ensemble des infrastructures municipales (Cèdre, Conservatoire à Rayonnement Communal, Bibliothèque-Médiathèque François Mitterrand) qu'au détour d'un événement ou même d'une rue. À Chenôve, la culture se trouve partout et sous toutes ses formes !

Vecteur d'émancipation donc, grâce à la mise en œuvre depuis 10 ans du projet du Cèdre, pôle majeur du rayonnement et de l'attractivité de Chenôve, dans la ville, dans l'agglomération et au-delà. Vecteur d'émancipation aussi en facilitant l'accès à la lecture publique par le biais de la Bibliothèque-Médiathèque, lieu d'apprentissage et d'évasion ancrée dans la ville depuis 40 ans. Vecteur d'émancipation par les nouvelles vocations, pour la danse, la musique ou le théâtre, suscitées par le Conservatoire à Rayonnement Communal. Vecteur d'émancipation enfin, en dynamisant les partenariats avec l'ensemble des acteurs culturels de Chenôve, de Dijon Métropole et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, tout en favorisant le travail en synergie avec l'ensemble des services municipaux et partenaires de la Ville.



10 ANS DE CULTURES AU CÈDRE

Avec le lancement en 2023 de la 10^{ème} saison culturelle, l'occasion sera donnée à la municipalité de célébrer 10 ans de cultures à Chenôve. 10 années de musique, de théâtre, de danse, de rires et d'émerveillement rendus possibles grâce aux quelques 240 spectacles proposés au Cèdre depuis son ouverture. Avec près de 45 000 visiteurs en moyenne chaque année, le Cèdre s'est imposé comme l'acteur principal du rayonnement et de l'attractivité culturelle de la ville. 10 années de découvertes et autant d'occasions pour les Chenevelièrès et les Cheneveliers de s'ouvrir au monde. 10 années de saisons culturelles variées et pluridisciplinaires, valorisant autant les créateurs de notre territoire que ceux de dimension internationale. Mais le Cèdre n'est pas seulement une salle de spectacles ! Différents artistes et leurs œuvres sont exposés tout au long de l'année. Il accueille également l'association Figure 2 Style, en résidence permanente, ainsi que l'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté : un établissement d'enseignement supérieur, accrédité par le Ministère de la Culture à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de musicien et le diplôme d'État de professeur de musique. Sans oublier le Conservatoire à Rayonnement Communal.

LE CONSERVATOIRE : CRÉATEUR DE VOCATIONS

Apprendre, découvrir, pratiquer, se perfectionner : un programme tout trouvé pour les 450 élèves du Conservatoire à Rayonnement Communal, musique, danse et théâtre. Classé par le Ministère de la Culture, reconnu dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques, le Conservatoire permet à chacun de découvrir et de pratiquer une activité artistique pouvant donner naissance à de vraies vocations. Fort des huit disciplines enseignées, le Conservatoire est un pôle ressource sur le territoire de la métropole, un moteur de la vie artistique de la Ville, par l'organisation d'auditions et de concerts, en collaboration avec le tissu associatif chenevelier.

En 2023, nous célébrons la culture sous toutes ses formes en vous donnant d'ores et déjà rendez-vous pour la 10^{ème} saison culturelle au Cèdre, dans nos équipements publics et partout dans la ville ! Musique, spectacle vivant, expositions, théâtre, danse, autant d'émerveillement et de rires, de joies partagées et d'expériences uniques que vous pouvez vivre à Chenôve. Notre projet culturel global a la volonté de convoquer toutes les audaces, tous les visages, tous les publics. Il fédère les énergies de l'ensemble des services municipaux, des partenaires culturels et des acteurs associatifs de notre territoire avec un seul objectif : rendre les arts plus proches et plus accessibles à toutes et tous.



Léo LACHAMBRE
Adjoint au maire
délégué à la Culture,
à l'Éducation Populaire
et au Numérique pour tous

Chiffres clés

45 000

visiteurs se rendent au
Cèdre chaque année

450

élèves inscrits au
Conservatoire à Rayonnement Communal à Chenôve

65 000

livres et autres supports numériques
composent le fonds documentaire
de la Bibliothèque-Médiathèque

LA BIBLIOTHÈQUE- MÉDIATHÈQUE, L'ÉVASION PAR LA LECTURE

Elle a fêté ses 40 ans en 2022 !

La Bibliothèque-Médiathèque François Mitterrand est un lieu incontournable de la culture à Chenôve. Traversant les générations, cet espace de rencontre offre aux habitants un accès à la lecture publique pour tous. Quoi de mieux pour s'évader que de se plonger dans l'histoire passionnante de ses héros préférés ? Romans, bandes dessinées, revues, films, musiques, jeux vidéo, espace numérique et même médiathèque en ligne : la Bibliothèque-Médiathèque a tout ce qu'il vous faut.



QUAND LA CULTURE VA À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Nous vous l'avons dit : à Chenôve la culture se trouve partout et n'hésite pas à prendre ses quartiers. Sur les bancs de l'école, les enfants la découvrent. Au coin d'une rue, elle se dévoile à nous...

C'est au moment où les beaux jours arrivent, à partir du mois d'avril, que la ville retrouve l'effervescence des spectacles hors les murs tels que le Festival À Pas Contés, le Carnaval de Chenôve ou encore les séances de cinéma plein air organisées en partenariat avec la MJC-Centre Social. En centre-ville ou en périphérie, la programmation « Hors les murs » permet à chacun de (re)découvrir le spectacle autrement, d'écouter des histoires et de créer des souvenirs.

Au-delà de ces manifestations et spectacles vivants, gardez l'œil ouvert ! Au détour d'une rue, vous tomberez sans doute sur l'une des œuvres du parcours de Street-Art : Stoul, Don Matteo, Koga One, Ted Nomad,... ces grands noms de l'art urbain ont laissé une trace dans la commune. Pour découvrir l'histoire de ces fresques, un parcours audioguidé

vous est proposé : ici, ce sont les jeunes Cheneveliers, de 6 à 17 ans, qui vous accompagnent. Au son de leurs voix, au fil de leurs histoires, de leurs souvenirs et de leur perception du territoire, la ville s'anime et devient le terrain d'une balade sonore sensible et humaine.

Enfin à Chenôve, la culture passe également par la découverte de notre patrimoine : découvrez le Vieux Bourg et ses secrets, et pour les plus férus d'Histoire, retracez la vie des résistants Cheneveliers de la Seconde Guerre Mondiale en vous plongeant dans le Parcours de Mémoire 39-45.

Découvrez le Street-Art à Chenôve sur le site du Cèdre :

> www.cedre.ville-chenove.fr
dans l'onglet « La Culture à Chenôve »





ÉDUIQUER ET PASSIONNER LES PLUS JEUNES !

Éduquer les petits Cheneveliers à la culture dès le plus jeune âge, une ambition faisant partie intégrante de la politique culturelle de la Ville. Pour ce faire, la municipalité offre différentes actions à destination des enfants, notamment sur les temps scolaires : au Cèdre, des séances sont spécialement organisées pour eux afin de leur faire découvrir le spectacle vivant. À la Bibliothèque-Médiathèque, les élèves ont l'opportunité de rencontrer régulièrement des auteurs et profitent des animations proposées dans les écoles et les collèges.

Au Conservatoire, les cours d'éveil et de formation musicale sont quant à eux ouverts dès l'âge de 5 ans. D'autres projets fleurissent chaque année, confirmant l'engagement des infrastructures municipales auprès des enfants. Un projet d'éducation artistique et culturelle collaboratif, « Les comptines à gogo », est par exemple mené cette année avec les écoles élémentaires, la Bibliothèque-Médiathèque François Mitterrand et le Conservatoire. Objectif ? Faire découvrir les comptines d'autrefois aux enfants. Un projet au cours duquel ils découvriront aussi les différentes techniques d'illustration, d'écriture et d'interprétation.

Autre projet phare à la Ville de Chenôve : le trophée d'Impro Culture & Diversité ! Chaque année, les élèves volontaires des collèges Herriot et Le Chapitre s'adonnent à l'art du théâtre d'improvisation et participent au Championnat National de Match d'Improvisation Inter-collèges. Un univers qui permet aux adolescents de se construire et de trouver leur place dans la société. En 2022, cette aventure les a même conduits à découvrir la Comédie-Française, à Paris !

TÉMOIGNAGE DE ILYNA ÉLÈVE EN 3^{ÈME} AU COLLÈGE HERRIOT « *Maintenant, j'improvise en toutes circonstances !* »

Je fais du théâtre d'improvisation au collège depuis trois ans. J'ai voulu participer car je faisais déjà du théâtre quand j'étais petite ! Le théâtre d'improvisation m'apporte beaucoup de bonne humeur et me permet de rencontrer des personnes exceptionnelles.

Cela m'aide énormément à prendre confiance en moi : maintenant, j'improvise en toutes circonstances ! Je suis beaucoup plus à l'aise à l'oral et beaucoup moins timide. Je développe aussi ma culture générale et ma mémoire. En trois ans, nous avons eu la chance de rencontrer des improvisateurs québécois et échanger avec eux. Nous avons aussi été à la Comédie-Française, à Paris, ce qui a été une très belle expérience. Je conseille à tout le monde de se lancer !

CANAL+

En 2022, les élèves des collèges Herriot et Le Chapitre ayant participé au Trophée de l'Impro ont été suivis par une équipe de production pour la réalisation d'un documentaire !

Vous souhaitez le découvrir ?

Rendez-vous à la projection le mercredi 25 janvier, à 19h, au Cèdre !

Tribunes libres

Les oppositions s'expriment :

CHENÔVE POUR TOUS ? NON PAS TOUT À FAIT !

En application de l'article L.2121-27, un local sis Impasse Prosper Gallois nous a été attribué en tant qu'élus municipaux de l'opposition. Ce local n'est bien sûr pas destiné à être une permanence électorale ni à accueillir des réunions publiques. Toutefois, rien semble-t-il ne s'oppose à recevoir des administrés dans un souci d'égalité de traitement. Alors que la majorité municipale fait réunion sur réunion auprès des habitant(e)s. Nous sommes cantonnés à rester à deux dans notre local : un bel exemple d'ouverture démocratique !

Par ailleurs, cela ne nous empêche pas de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - Renaissance
Le Bon sens à Chenôve

En cette année 2023, je présente à chacune et chacun mes vœux de santé, solidarité et fraternité.

Année placée sous le signe de la crise sanitaire de l'inflation et des coûts de l'énergie. Signes qu'un changement radical dans nos modes de fonctionnement doit être opéré au-delà des mots et des postures.

Etre solidaire est la réponse minimale, 2023 doit être le démarrage d'un changement de nos pratiques, nos consommations, la puissance publique doit inciter et soutenir, c'est par une politique ambitieuse de transition écologique et de transformation de notre société que nous y parviendrons.

Dominique MICHEL
Avançons pour Chenôve

TEXTE NON REÇU

Saliha M'PIAYI
Territoire de Progrès

La majorité municipale s'exprime :

RÉFORME DES RETRAITES ? POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, LA COMMUNE DE CHENÔVE DIT NON !

La réforme des retraites à travers laquelle les salariés sont de manière constante menacés devait être présentée à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 2022. Elle le sera finalement le 10 janvier 2023 selon nos informations au jour de la rédaction de ces lignes.

Selon le gouvernement Macron, il s'agirait de permettre aux représentants nouvellement élus d'écologistes et de la droite républicaine, de pouvoir s'associer à cette réforme qui relève en fait du seul dialogue social avec les organisations syndicales.

Olivier Dussopt, ministre du travail et exécuteur testamentaire de l'actuel régime de retraites propose de rencontrer les syndicats à compter du 2 janvier pour une brève et ultime mise en scène de pseudo-concertation.

Mais de quoi parle-t-on ?

1 - Recul de l'âge de la retraite à 65 ans, quand les corps et les esprits commencent à être usés, quand nous constatons que l'espérance de vie est très inégalitaire et que la question de la pénibilité n'est pas traitée

2 - Minimum de pension de retraite (Maximum pour les plus fragiles) ... 85 % du Smic, soit 1200 euros par mois pour les plus chanceux,

3 - Adaptation du dispositif pour les carrières longues (salariés ayant débuté leur activité avant 20 ans sous condition d'avoir pu acquérir un nombre suffisant de trimestres), soit une très faible minorité au regard du chômage de masse subi par plusieurs générations depuis les années 1980 ...

4 - Extension de ce dispositif à tous les fonctionnaires.

5 - Suppression des régimes spéciaux présentés comme des privilèges alors qu'il s'agit du fruit de la lutte de plusieurs générations de salariés qui n'ont jamais été épargnés par la vie.

A Chenôve, Ville progressiste et d'émancipation pour tous, nous savons parfaitement mesurer les conséquences immédiates d'une telle réaction économique :

1 - Perte du pouvoir d'achat pour le plus grand nombre et accroissement de la grande pauvreté sur notre territoire avec des conséquences sociales que nous serons seuls à assumer,

2 - Absence de discernement à l'égard des classes moyennes et des plus fragiles dont on sait qu'ils sont prioritairement impactés par l'inflation, la hausse du coût des énergies et la précarité résidentielle et familiale.

Nous mesurons bien les conséquences à court, moyen et long terme d'une telle velléité de réforme, serpent de mer de l'imposture macroniste du « En même tant ... » en termes de ségrégations sociale, territoriale et d'origines.

C'est pourquoi votre majorité municipale qui mesure au jour le jour les effets de la montée des inégalités sur notre territoire, s'opposera résolument avec l'ensemble du mouvement social, à cette réforme contraire aux intérêts des salariés et du grand nombre de nos compatriotes.

Nous comptons sur vous ! Vous pouvez compter sur nous !

Patrick AUDARD
Brigitte POPARD,
Coprésidents
Léo LACHAMBRE, porte-parole
Thierry FALCONNET,
Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT,
Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL,
Mongi BAHRI
Brigitte BERTHE
Christine BUCHALET,
Stéphanie DROUIN
Jean-Marc FOMBARLET
Julienne FIOSSONANGAYE
Didier GIRARD
Pascal KELLER
Jamila de LA TOUR D'AUVERGNE,
Nezha NANG-BEKALE
Saliha OUARTI
Anne VILLIER
Hana WALIDI-ALAOUI
Groupe « Chenôve pour tous »
contact@chenovepourtous.fr

DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN QUÊTE DE COHÉRENCE

Entre élargissement de la « Zone 30 » et aménagement routier le choix a été fait d'apaiser la circulation automobile sur notre commune. Comme beaucoup de projets qui touchent à notre ville, de nouveaux aménagements ont été réalisés par la Métropole sur la rue de Marsannay. Si ceux-ci permettent véritablement de réduire la vitesse le constat est qu'ils dégradent la sécurité des cyclistes.

En effet, contrairement aux aménagements réalisés rue de Chenôve à Dijon, aucun couloir sécurisé n'a été ouvert dans les deux sens de circulation, ce qui met les cyclistes dans des situations particulièrement dangereuses au passage de ces goulots d'étranglement.

Il n'est pas question ici d'opposer le vélo à la voiture mais bien de proposer des solutions où chacun aura sa place. Il ne suffit pas d'invoquer les mobilités douces comme un élément de la lutte contre le réchauffement climatique dans nos villes, encore faut-il proposer une réelle alternative aux habitants qui n'implique pas qu'ils risquent leur vie à chaque fois qu'ils se déplacent, que ce soit pour aller au travail ou pour leurs loisirs.

Une réflexion globale sur le développement des mobilités douces pour le sud dijonnais est nécessaire avec l'ensemble des partenaires : communes, entreprises, usagers, riverains...

Pour 2023 notre groupe Solidarité et écologie pour Chenôve vous souhaite une bonne et heureuse année.

Bruno HABERKORN,
Président
Sylvain BLANDIN
Yves-Marie BRUGNOT
Sophie MOREAU
Groupe « Solidarité et
Écologie pour Chenôve »

LE RETOUR DE LA RETRAITE À 60 ANS, C'EST POSSIBLE.

Les droites, de Macron aux « Républicains », veulent réduire les dépenses publiques, le poids des retraites dans la richesse nationale produite par le travail de tous.

Une véritable provocation, un coup de force, la menace d'une grande récession sociale.

Ces gens-là comptent : nous faire travailler plus puisqu'on vit plus longtemps.

On préfère travailler mieux, tous, et moins :

- retour à la retraite à 60 ans et 40 années de cotisations,
- retraite en bonne santé, pas une retraite pour les morts ou les travailleurs trop fatigués pour pouvoir en profiter,
- droit à un moment de sa vie d'être libéré du travail salarié pour pouvoir s'émanciper dans une autre forme d'activité au profit de la société, de ses proches.

Selon l'IFOP, 22 % des Français soutiennent le projet des droites, quand 71 % sont favorables à un retour à 60 ans.

Le niveau des retraites doit être augmenté. La Nupes veut porter le montant minimum de toutes les retraites à 1 500 € pour une carrière complète, et indexer le montant des retraites sur les salaires.

Utopie, s'exclament députés macronistes et républicains ! Nous ne pourrions pas financer. Ainsi défendent-ils la casse sociale, la régression historique, sous couvert, fort hypocritement, de sauver les retraites. Chez ces gens-là, on ose tout.

L'augmentation de la productivité du travail est confisquée par les patrons des grandes entreprises et par la politique gouvernementale. Pour les actionnaires et avec une politique fiscale toujours plus avantageuse pour les familles bourgeoises.

Un autre financement permet le retour aux 60 ans :

- soumettre à cotisation patronale les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions ; aligner la participation des revenus financiers sur celle du travail (ce qui, selon le Parti Communiste, rapporte 30 milliards),
- supprimer des exonérations de cotisation (dont 20 milliards de CICE),
- surcotisation des hauts salaires,
- égalité homme-femme (4 milliards de plus),
- augmenter les salaires (1 % de hausse rapporte 2,5 milliards, calcule la France Insoumise).

L'emploi des seniors (55 à 64 ans) est de seulement 56 %. La retraite à 60 ans permettra de réduire le montant total des indemnités chômage des seniors (puisqu'ils pourront partir à la retraite dès 60 ans) ainsi que celles des jeunes, qui profiteront de la libération de nouveaux postes.

Le retour de la retraite à 60 ans, c'est possible.

Pierre HUMBERT,
Président
Joëlle BOILEAU
Lhousseine MOURTADA
Groupe « communiste,
républicain,
intervention citoyenne »

Coups de coeur de la Bib

PLACE COLUCHE | 03 80 51 55 09 | BIBLIOTHEQUE@VILLE-CHENOVE.FR | WWW.BIBLIOTHEQUE.VILLE-CHENOVE.FR

UN ALBUM À PARTIR DE 3 ANS

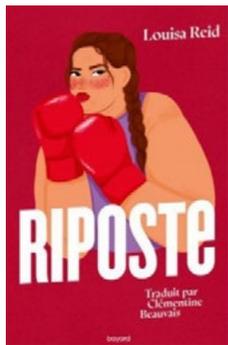


LE SAPIN DE NOËL DONT PERSONNE NE VOULAIT

YUVAL ZOMMER ET JULIE DUTEIL
PARU EN 2021 CHEZ MINEDITION

C'est l'histoire d'un sapin qui est né d'une petite graine. Il a grandi, tout tordu, au milieu de grands arbres. Arrivé à la veille de Noël, chacun vient choisir son arbre. Seul le petit sapin chétif et biscornu reste dans la forêt frissonnant et grelottant. Personne ne veut de lui. Personne ? Les animaux ont entendu son chagrin et viennent de toute la forêt pour le décorer et partager Noël avec lui. À partir de ce jour le petit sapin va devenir un bel arbre toujours entouré. Une belle histoire de Noël à partager en famille à partir de 3 ans.

UN ROMAN JEUNESSE

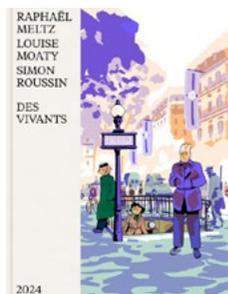


RIOSTE

LOUISA REID, TRADUIT PAR CLÉMENTINE BEAUVAIS
PARU EN 2022 CHEZ BAYARD JEUNESSE

Lily est une jeune lycéenne qui souffre dans sa tête et dans son corps. Elle subit depuis des mois les moqueries, les insultes, les coups... Elle sombre chaque jour d'avantage jusqu'à ce que son père lui propose d'enfiler des gants de boxe. C'est alors le début d'une reconquête éblouissante sans qu'il ne soit jamais question de vengeance. Dans ce roman écrit en vers libres, l'auteur réussit le tour de force d'aborder avec poésie des thématiques très fortes comme le harcèlement, le féminisme et l'acceptation de soi dans un réalisme fou. Un roman à lire à tout prix à partir de 16 ans.

UNE BD ADULTE



DES VIVANTS

RAPHAËL MELTZ, LOUISE MOATY, SIMON ROUSSIN

Au cœur de la seconde guerre mondiale, la bande dessinée Des vivants s'attarde sur la création et la fin tragique du réseau de résistance du musée de l'Homme, réseau ayant réellement existé. La grande particularité de cette BD est qu'aucun texte n'a été inventé : toutes les répliques sont tirées de correspondances ou d'écrits. Si on n'aurait pu craindre que ça n'alourdisse les dialogues, ce n'est absolument pas le cas, cela ne fait que montrer la conviction des personnages et renforcer leurs actes. Des vivants a reçu le prix spécial du jury de festival de la BD d'Angoulême en 2022.

DES ROMANS ADULTES

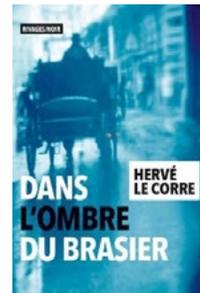
Annie Ernaux
La place



LA PLACE

ANNIE ERNAUX
PARU CHEZ GALLIMARD EN 1983

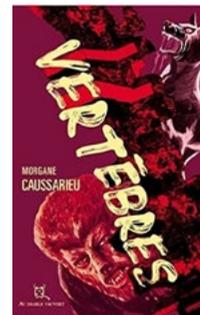
Dans ce court roman autobiographique, dont l'écriture a été déclenchée par la mort de son père, l'auteur relate ses souvenirs d'enfance, brossant le portrait d'une famille modeste et de sa propre volonté de sortir de ce milieu social. Dans un style épuré, qu'elle développera dans ses récits ultérieurs, elle présente le parcours de son père, son ascension sociale, mais aussi le fossé se creusant entre eux. Très bien accueilli par les critiques et le public à sa sortie, La Place a reçu le Prix Renaudot en 1984.



DANS L'OMBRE DU BRASIER

HERVÉ LE CORRE

Les dix derniers jours de la Commune à Paris sont le théâtre d'une tension insupportable, où Communards et anti Communards cohabitent dans la méfiance, au bord de la guerre civile, harassés par les bombardements de l'armée de Thiers après les assauts de l'armée prussienne. Dans ce chaos ambiant, un mal encore plus dangereux rôde, s'attaquant aux jeunes femmes... Haletant, effrayant, ce thriller historique bien documenté est très réussi.



VERTÈBRES

MORGANE CAUSSARIEU

En 1997, Jonathan, 13 ans, est kidnappé par une femme étrange mais est finalement relâché au bout de sept jours. Sa mère est aux anges face à ce retour inespéré, même si Jonathan n'est plus tout à fait le même. Muré dans le silence, son corps change de manière brutale et inquiétante. Et ce n'est pas la puberté... Facile à lire et amusant, avec de nombreuses références à la pop culture (musiques, publicités, actualités de l'époque), ce roman mélange adolescence et fantastique à travers des phénomènes de métamorphose, questionne la figure du monstre, dans un style Chair de poule à la française.

UN DISQUE



FIRE DOESN'T GROW ON TREES

THE BRIAN JONESTOWN MASSACRE

Pour son 20^{ème} album, Anton Newcombe, le prolifique leader de ce groupe mythique apparu dans les années 1990, effectue un retour aux sources d'un rock psychédélique très ancré dans les sixties. Après avoir exploré des territoires plus électroniques ou expérimentaux ces dix dernières années, Le Brian Jonestown Massacre fait de nouveau la part belle aux guitares bourdonnantes avec des morceaux qui auraient toute leur place dans leur album culte de 1996 « Take it from the man ».

Suivez l'actualité de la
Bibliothèque - Médiathèque François Mitterrand
www.bibliotheque.ville-chenove.fr

Agenda

ÉVÉNEMENTS

JANVIER

Mardi 24 janvier de 9h à 13h

Forum de l'emploi
Métiers du transport, de la logistique et de l'industrie
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

Mercredi 25 janvier à 18h30

Projection « Impro à la Comédie-Française »
Le Cèdre – Gratuit sur réservation

Vendredi 27 janvier à 18h30

Nuit des Conservatoires
Le Cèdre

Samedi 28 janvier à 20h

LJUS
Musique avec Marie Chagnon et Joséphine Ambroselli
Le Cèdre – Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

Mardi 31 janvier à 20h

Le paradoxe de l'endive
Théâtre avec la compagnie Taxi Brousse
Le Cèdre – Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

MARS

Mardi 7 & mercredi 8 mars à 20h

Bovary
Théâtre de Tiago Rodrigues
Le Cèdre – Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

Vendredi 17 mars à 20h

You Sun Nah – Waking world
Musique
Le Cèdre – Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

AVRIL

Mardi 4 avril de 9h à 13h

Forum de l'emploi
Métiers du service marchand et non marchand
Tout public

EXPOSITIONS

LE CÈDRE - AUX HEURES D'OUVERTURE DU CÈDRE

Du 10 janvier au 19 février 2023

Ma cité brille
de The Focalister

Du 28 février au 30 mars 2023

Exposition de Marialine

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



Dimanche 29 janvier à 11h30

Souvenir Marcel Naudot
Hôtel de Ville - 1^{er} étage

Dimanche 19 mars à 11h30

Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Monument aux Morts

CONSEILS MUNICIPAUX

• Lundi 27 février

• Lundi 3 avril

• Lundi 26 juin

Les séances, ouvertes à tous, débutent à 18h30, en salle du conseil au 2^e étage de l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est consultable sur le site internet et la page Facebook de la Ville une semaine avant chaque conseil. Les séances sont filmées et retransmises sur Facebook et le site internet. Vous pourrez aussi accéder aux comptes-rendus sur ce même site : www.ville-chenove.fr

ASSOCIATIONS

SOLEIL D'OR

Projection du film « Chenôve, au cœur de ma ville » de Abdelali Razqi
Mardi 24 janvier 2023 à 19h
Le Cèdre - Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Projection du film « Quand vient la nuit »
Vendredi 3 février 2023 à 20h30
Le Cèdre - Réservation sur cedre.ville-chenove.fr
23^e salon du livre

Samedi 4 février 2023 de 9h à 20h

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville – Entrée 2€
Gratuit pour les moins de 12 ans

LES ENFANTS DU MORVAN

Dîner-spectacle
Samedi 25 février 2023 à 20h
Renseignements et inscriptions au 07 68 00 63 67
ou par mail : contact@enfantsdumorvan.fr

DONNEURS DE SANG

Don du Sang
Lundi 27 février 2023 de 15h30 à 19h30
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

L'ADOC

Trail la Transmontagne
Dimanche 19 mars 2023

LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

SAMEDI de 9h à 11h PERMANENCES DE QUARTIER

7 janvier

Vieux Bourg-Fleurs-Giraud
Maison de la Petite Enfance

14 janvier

Centre Ville-Mail-Gambetta-Kennedy
Gymnase Gambetta

21 janvier

Grands Crus-Clos du Roy-Chenevary
Salle Mesguis

28 janvier

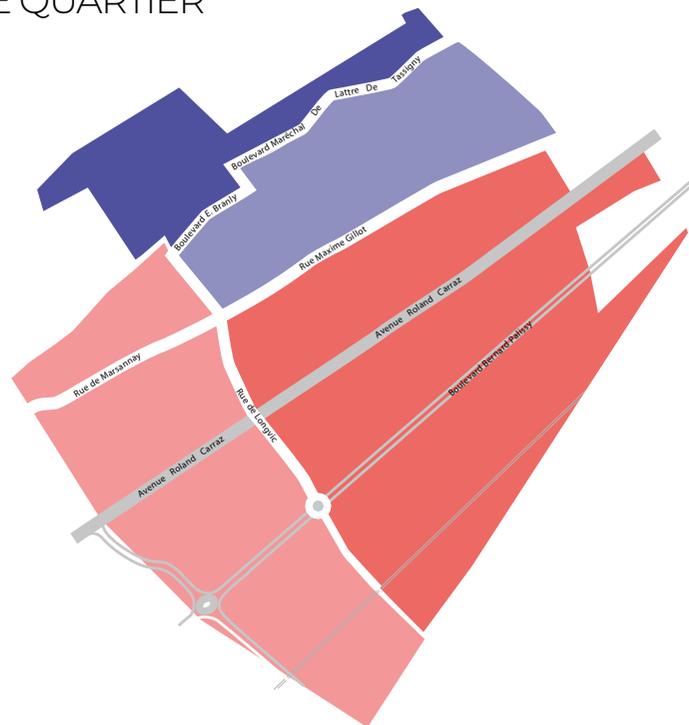
Stade-Ferry-Bazin-Ateliers
Gymnase Ferry

25 février

Vieux Bourg-Fleurs-Giraud
Maison du Développement Durable

4 mars

Grands Crus-Clos du Roy-Chenevary
Salle Mesguis



SAMEDI de 10h à 12h VISITES DE QUARTIER

4 mars

Centre Ville-Mail-Gambetta-Kennedy

13 mai

Vieux Bourg-Fleurs-Giraud

1^{er} juillet

Grands Crus-Clos du Roy-Chenevary

30 septembre

Stade-Ferry-Bazin-Ateliers

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Le Maire et les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.
2, place Pierre Meunier

Pour prendre un rendez-vous :

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur www.ville-chenove.fr rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou via le site internet rubrique « nous contacter »

Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve www.ville-chenove.fr

EN SEMAINE à partir de 18h RÉUNIONS DE QUARTIER

15 mars | Hôtel des Sociétés

Vieux Bourg-Fleurs-Giraud

14 juin | Maison des Sports

Stade-Ferry-Bazin-Ateliers

15 novembre | Salle Mesguis

Grands Crus-Clos du Roy-Chenevary

6 décembre | Salle des Fêtes

Centre Ville-Mail-Gambetta-Kennedy

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIER

2022, une année de rencontres et d'échanges



LES HABITANTS AU CŒUR DES ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS !

Fin 2022, 4 réunions de quartiers ont été organisées à Chenôve pour permettre aux Chenevelières et aux Cheneveliers de rencontrer et d'échanger avec les élus municipaux. Au cours de ces réunions, le Maire, Thierry Falconnet, a ainsi pu présenter les grands projets municipaux à venir et discuter avec les habitants sur les problématiques qu'ils

rencontrent au quotidien dans la ville. Objectif : travailler en concertation avec les Cheneveliers afin d'améliorer leur cadre de vie ! Parmi les thématiques abordées, les questions de circulation, de stationnement et de tranquillité publique ont été au cœur des débats. La réunion du 29 novembre, pour le secteur Stade-Ferry-Bazin-Ateliers, a également

été l'occasion de présenter le futur projet d'aménagement de l'avenue Roland Carraz et d'annoncer le prolongement du tramway sur cet axe. Une bonne nouvelle pour Chenôve, officialisée par le Président de Dijon Métropole, François Rebsamen.



**BELLE
ANNÉE
2023
À CHENÔVE !**